



Le Conseil national se tient dans un contexte inédit à plus d'un titre.

L'UFSE-CGT condamne l'invasion de l'Ukraine par l'armée de Poutine. Elle réitère son exigence d'arrêt immédiat et sans condition des combats et de retrait des troupes russes du territoire Ukrainien.

L'UFSE-CGT affirme sa solidarité avec la population d'Ukraine, prise en étau entre Poutine et l'Otan, qui subit de plein fouet cette guerre. Nous soutenons également le peuple russe qui cherche à résister et subit la répression.

L'UFSE-CGT affirme sa solidarité avec ces peuples et se prononce contre toute escalade guerrière alors que des pays — dont la France — ont d'ores et déjà annoncé l'augmentation conséquente de leurs budgets d'armement.

Cette guerre avec son cortège de morts, de blessé·es, de réfugié·es dont de nombreux enfants, provoque un émoi très important.

Entre autres, en conséquence de cette guerre, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des carburants touche directement le monde du travail en aggravant les pertes de pouvoir d'achat infligées depuis des années, en particulier dans la fonction publique avec le blocage du point d'indice depuis plus d'une décennie.

À quelques semaines de l'élection présidentielle, dans une manoeuvre électorale de bas étage, le gouvernement Macron annonce une potentielle revalorisation du point d'indice qui interviendrait ... au mieux « avant l'été ».

Dans un contexte caractérisé par la multiplication des grèves, des manifestations et des mobilisations de toutes sortes des personnels de la fonction publique, l'UFSE-CGT ne se contentera pas de promesses.

C'est un ensemble de revendications salariales qui doivent être satisfaites à commencer par :

- Une première mesure immédiate d'augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice ;
- Une véritable égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- La reconnaissance pécuniaire des qualifications des personnels avec de véritables déroulements de carrière ;

- L'intégration des primes dans le traitement, avec indexation sur le coût de la vie et la suppression des dispositifs d'individualisation du type RIFSEEP ;
- L'augmentation des retraites et des pensions.

L'UFSE-CGT proposera aux autres organisations syndicales de la fonction publique d'agir dans ce sens.

Enfin, ce Conseil national se tient à quelques semaines de l'élection présidentielle qui sera lourde d'enjeux et de conséquences pour l'avenir de la fonction publique et celui de ses personnels.

Sans prétendre à la moindre exhaustivité, l'UFSECGT réitère les exigences suivantes :

- Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, avec le rétablissement et le renforcement des prérogatives des CHSCT, des CAP, CCP, etc.
- Création massive d'emplois de fonctionnaires pour répondre aux besoins des missions des services publics et plan de titularisation des agent·es non-titulaires ;
- Maintien et amélioration des régimes de retraite, dont celui des fonctionnaires, avec une retraite à 60 ans à taux plein contrairement à celles et ceux qui veulent nous imposer jusqu'à 65 ans.

**fichiers:**



[Télécharger 2022\\_03\\_16\\_reso\\_cn.pdf](#) (43.65 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)  
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank